

2^e Rencontres de la Démocratie Active

La démocratie active consiste à développer la participation citoyenne, ici à l'échelle de la Ville d'Albi : impliquer la population Albigeoise dans le processus de prises de décisions qui engagent la collectivité et donc nos concitoyens.

Échanger, proposer et agir sont les moteurs de la démarche que nous menons au travers du Conseil consultatif albigeois et des différents dispositifs de participation mis en œuvre depuis 2021 (budget participatif, consultations citoyennes, rendez-vous citoyens, plateforme jeparticipe.albi.fr, journée citoyenne).

« *Cette soirée sera l'occasion pour tous les Albigeois de se retrouver et de faire un point d'étape sur toutes les démarches participatives engagées ou à venir* » indique Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la participation citoyenne.

Les 2e Rencontres de la Démocratie Active aborderont la prochaine Journée citoyenne et le Budget participatif 2024.

Le socle la Démocratie Active repose ainsi sur l'échange avec et entre les citoyens, qui permet de faire émerger des idées, de fédérer des énergies citoyennes et des initiatives locales.

Cela se traduit par une consultation régulière des publics concernés (riverains, commerçants, usagers...) afin que les élus puissent faire des choix éclairés dans l'intérêt général et donc en direction d'une majorité d'Albigeois.

"Ces rencontres témoignent de la volonté de la Ville d'aller vers les Albigeois afin d'aborder avec eux tous les sujets qui engagent le bien vivre ensemble" souligne Stéphanie Guiraud-Chaumeil.

La démocratie participative, contribue à faire émerger des idées, grâce au débat citoyen. Elle est naturellement complémentaire de la démocratie représentative garante de nos institutions et de leur bon fonctionnement.

Il s'agit pour la Ville d'Albi d'apporter, à tous, davantage d'informations sur les enjeux de gouvernance publique, de restitution du Service Public qui est dû à tous nos concitoyens, d'apprendre et de comprendre le fonctionnement global d'une collectivité, et de donner à chacun et chacune les outils qui leur permettront de se positionner comme garants et contributeurs de l'intérêt général.

2^e édition du budget participatif de la Ville d'Albi

En janvier 2024, sera lancé l'appel à idées pour que tous les albigeois puissent proposer un projet qui leur tient à cœur pour améliorer leur quotidien.

La caravane de la démocratie active se rendra au plus près des citoyens sur les marchés et dans tous les quartiers d'Albi durant trois mois en janvier, février et mars 2024 pour recueillir les idées et aider les citoyens qui souhaitent faire une proposition.

Après une étude technique de faisabilité, la commission de suivi du budget participatif sélectionnera les projets qui pourront être soumis au vote des Albigeois. La commission est composée de 8 élus du conseil municipal, 12 citoyens et de membres du conseil consultatif albigeois.

Les 11 projets lauréats du budget participatif albigeois 2022 qui sont en cours de réalisation ou réalisés dans la ville.

1. **n° 1 Ici commence la rivière Tarn** 988 points (45 000 €) Les écussons en métal doivent être positionnés sur les avaloirs de la ville vont être lancés en fabrication dans une entreprise locale et posés en début d'année 2024
2. **n° 9 En piste avec les bolides** 941 points (25 000 €)
3. **n° 21 Jeux sur le thème de Lapérouse** 706 points (100 000 €)
4. **n° 7 Espace sport nature plurigénérationnel à la Guitardié** 643 points (80 000 €)
5. **n° 4 Aménagement aire de jeux pour enfants à la Mouline** 600 points (20 000 €) sont placés et les abords sont en cours d'aménagement paysagers.
6. **n° 16 Des jeux à l'abri pour Rayssac** 589 points (100 000 €) est installée depuis mi novembre.
7. **n° 24 De l'art urbain à Albi** 580 points (30 000 €) seront réalisés différents endroits de la ville au premier trimestre 2024. Les fresques streetart du mur d'enceinte de la centrale photovoltaïque de Pelissier sont en cours de réalisation.
8. **n° 8 Parcours santé à Lapanouse** 577 points (30 000 €) est en commande pour une installation au printemps 2024.
9. **n° 2 Un piano pour Albi** 540 points (5 000 €) a été installé en septembre
10. **n° 19 Un pédibus à Cantepau** 501 points (3 000 €)
11. **n° 5 La Boussole : l'itinéraire balisé interactif** 487 points (80 000 €)

COÛT TOTAL DES 11 PROJETS RETENUS : 518 000 €

Les autres projets lauréats sont encore en étude mais seront terminés courant 2024 comme la Ville s'y était engagée...



Allo mairie

Allô Mairie est le service mis à la disposition des Albigeois par la Ville d'Albi depuis du 1^{er} mars 2021.

Allô Mairie est un outil pour simplifier les démarches et optimiser le service rendu par les agents de la Ville et de l'Agglomération.

- **Signaler un problème**, une anomalie, sur le domaine public c'est un geste citoyen qui facilite l'intervention des services municipaux et communautaires afin d'augmenter l'efficacité et la réactivité de traitement et d'améliorer toujours plus le cadre de vie collectif.

EN CHIFFRES

Au 30 novembre 2023, **4200 signalements** ont été enregistrés ce qui représente en moyenne 130 signalements/mois, 32/semaine, 4/jour.

TOP 5 des SIGNALEMENTS (depuis le 1^{er} mars 2021)

- 1- Espaces publics à nettoyer / désherbage = 786
- 2- Éclairage public défectueux = 581
- 3- Réfection ponctuelle de voirie / réparation mobilier urbain / signalisation = 570
- 4- Demande d'élagage/ tonte = 222
- 5- Enlèvement d'encombrants et dépôts sauvages = 195

« ALLÔ MAIRIE » : Comment ça marche ?

Je constate un problème technique ou une anomalie sur la voie publique, je signale :

- soit en utilisant l'application mobile Albi Dans Ma Poche sur mon smartphone,
- soit en renseignant le formulaire en ligne via le site internet de la Ville www.mairie-albi.fr / rubrique démarches / e-services
- soit en appelant le 05 63 49 10 00 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h (appel gratuit).

DOSSIER DE PRESSE

Fiches pratiques pour les albigeois

Les fiches pratiques de la citoyenneté et du bien-vivre ensemble réalisées par les membres de la commission « Une ville sûre et propre » du Conseil consultatif albigeois viennent d'être éditées.

Les deux fiches pratiques : **tranquillité publique c'est l'affaire de tous et à la justice pour tous** sont le fruit de la démarche volontaire de citoyens engagés pour leur ville, ce qui est une première en région Occitanie.

Les deux premières fiches sont consacrées à la **tranquillité publique et à la justice** et contiennent beaucoup d'informations essentielles.

Ces fiches pratiques rappellent les grands principes.

Pour les 2 premiers thèmes choisis par le Conseil consultatif albigeois la tranquillité publique et la justice, ces fiches permettent de répondre à de nombreuses interrogations :

- Comment mieux préserver son cadre de vie collectif éviter certaines nuisances limiter les troubles les dégradations et autres incivilités qui affectent notre quotidien ?
- Quelles sont les règles à respecter ?
- Quelles sont les dispositifs de prévention ?
- Savoir quoi et comment faire dans telle ou telle situation ?
- Qui contacter pour faire savoir valoir ses droits ou effectuer une démarche ?

Les travaux de la commission « Une Ville sûre et propre » se poursuivront en 2024, sur des thématiques des fiches pratiques de la citoyenneté et du bien-vivre ensemble auxquelles les conseillers consultatifs réfléchissent déjà.

Ce véritable travail par et pour les Albigeois a suscité des vocations, puisque deux membres ont débuté une formation afin de devenir conciliateurs de justice, preuve s'il en fallait de l'engagement citoyen des conseillers consultatifs.

Retrouvez ces fiches sur **la plateforme jeparticipe.albi.fr**